

manuel

Yves Gaudemet

DROIT ADMINISTRATIF

24^e édition

L**G****D****J**

un savoir-faire de

lextenso

Yves Gaudemet

Membre de l'Institut
Professeur émérite de l'Université de droit
de Paris-Panthéon-Assas

DROIT ADMINISTRATIF

24^e édition



un savoir-faire de

Lextenso



© 2022, LGDJ, Lextenso

1, Parvis de La Défense • 92044 Paris La Défense Cedex
www.lgdj-editions.fr

ISBN : 978-2-275-10232-0 • ISSN 0990-3909

Avertissement de la vingt-quatrième édition

Au rythme des éditions successives de ce manuel de droit administratif, on a cherché, tout en lui conservant son caractère d'instrument d'initiation général au droit administratif notamment dans le cadre universitaire, à ajouter à cette utilité première une autre utilité voisine mais différente et de l'y adapter par des changements et adjonctions appropriés. Il a paru qu'une présentation synthétique mais complète du droit administratif, pouvait être utile à la préparation des divers et nombreux concours administratifs dans le cadre des Instituts d'administration générale, des Instituts d'études judiciaires, des Écoles de formation des avocats, de nombreuses Écoles spécialisées, ou encore d'autres concours ou sélections. Toutes ces formations, tous ces concours comportent des programmes dans lesquels figurent les institutions administratives et les principaux chapitres du droit administratif. Si ces programmes diffèrent sur certains points, de l'un à l'autre, ils présentent une grande majorité de parties communes.

C'est en fonction d'eux que le contenu de ce manuel a été conçu et a été régulièrement remanié, afin de couvrir la totalité de la partie administrative des programmes en question. Ce qui a conduit, sans modifier l'allure générale de l'ouvrage, à traiter de chaque question dans l'esprit que l'on vient de dire et à procéder à un certain nombre d'adjonctions, attentif cependant à conserver une présentation synthétique de la matière, propre à la connaissance et à la compréhension de l'ensemble du droit administratif. Il a fallu ainsi procéder au fil des éditions, par la force des choses et parce que la matière a considérablement évolué (en se compliquant), non seulement à des ajouts, mais aussi à des réaménagements importants touchant souvent au fond des questions abordées.

À cet égard, l'insertion toujours plus étroite et exigeante du droit administratif français dans le droit de l'Union européenne, droit primaire des traités, droit dérivé et jurisprudence de la cour de l'Union européenne, a profondément modifié celui-là, désormais régi par un système de sources qui débordent parfois et entendent subordonner le droit national, faisant par ailleurs une part toujours plus importante aux activités de régulation.

Car la physionomie du droit administratif a changé : à l'exclusivité de l'État succèdent de plus en plus des procédés désignés de façon imprécise comme de « gouvernance » ou de régulation, engendrant une dispersion des sources de la légalité et une forme de distribution des activités de l'État en autant d'autorités administratives ou autorités publiques indépendantes. L'avènement d'un droit, (trop) souvent « droit souple » de la régulation, distinct de la police et du service public, l'importance prise par les activités de régulation notamment dans le domaine économique, tout cela justifiait qu'un titre entier soit consacré à ces questions.

De la même façon, il fallait rendre compte, au titre des institutions administratives centrales, de la place considérable prise par le conseil d'État, cour suprême d'un ordre juridictionnel reconnu par la Constitution à l'égal du juge judiciaire, très étroitement associé au processus législatif qu'il s'agisse des nombreuses ordonnances ou des lois formelles, exerçant directement, soit en tant que corps, soit par ses membres, des fonctions essentielles dans l'ensemble des structures administratives de l'État et des autorités indépendantes.

Dans cette actualisation, dans ces remaniements, il y a comme un devoir d'état dû à nos lecteurs ; mais qui ne dispense pas de s'efforcer de rester fidèle à la doctrine, à la méthode et aux exceptionnelles qualités de clarté d'André de Laubadère, premier auteur de ce manuel il y a plus d'un demi-siècle et qui fut et demeure un des très grands Maîtres du droit administratif français.

Yves GAUDEMET
Paris, 2022

Sommaire

Introduction	21
--------------------	----

PREMIÈRE PARTIE – LES BASES DU DROIT ADMINISTRATIF FRANÇAIS

§ 1. L'originalité du système français	25
§ 2. Le libéralisme dans le système français	26

TITRE 1. Le régime administratif

Chapitre 1. Le droit administratif

Section 1. Le droit administratif est un droit autonome	31
§ 1. Manifestation de l'autonomie du droit administratif	31
§ 2. Sens de l'autonomie du droit administratif	32
§ 3. Principe d'autonomie du droit administratif	32
Section 2. Le droit administratif français est d'origine essentiellement jurisprudentiel	35
§ 1. Le droit écrit	35
§ 2. La jurisprudence	37
§ 3. La codification	38
Section 3. Le droit administratif français est un droit évolutif	40

Chapitre 2. L'objet et le critère du droit administratif

Section 1. Évolution historique	44
§ 1. Le critère de la puissance publique	44
§ 2. Heurs et malheurs du critère du service public	45
Section 2. État actuel de la question	49
§ 1. Déclin de la notion de service public	49
§ 2. Recherche de constructions nouvelles	50
§ 3. Éléments de conclusion	50
Section 3. Aspects de droit de l'Union européenne	53
§ 1. La mise en œuvre du droit de l'Union européenne par le droit administratif	54
§ 2. Service public et droit de l'Union européenne	55

Chapitre 3. La juridiction administrative

Section 1. Origine et historique de la juridiction administrative : du rejet du juge à la reconnaissance d'un ordre de juridiction	61
§ 1. Les interprétations du principe de la séparation des pouvoirs	62
§ 2. Les raisons de l'interprétation française	63

§ 3. Les étapes de la formation de la juridiction administrative	64
§ 4. La justification actuelle de la juridiction administrative	66
Section 2. L'organisation de la juridiction administrative	71
§ 1. Traits généraux de l'organisation de la juridiction administrative	72
§ 2. Le conseil d'État	73
§ 3. Les cours administratives d'appel	80
§ 4. Les tribunaux administratifs	82
§ 5. Les juridictions spécialisées	84
§ 6. L'arbitrage dans le contentieux administratif	85
Section 3. La compétence de la juridiction administrative	92
§ 1. Le mécanisme de la répartition des compétences	92
§ 2. Le contenu de la répartition des compétences	97
§ 3. La répartition des compétences à l'intérieur de la juridiction administrative	108
Section 4. Caractères de la justice administrative	
Les recours contentieux	111
§ 1. Les privilèges de l'administration dans ses rapports avec la justice	111
§ 2. Les recours devant les juridictions administratives	116
§ 3. La procédure devant la juridiction administrative	121
Chapitre 4. Le conseil d'État et les institutions	125
Section 1. Les fonctions du conseil d'État dans l'histoire ; bref rappel	125
Section 2. Les fonctions du conseil d'État sous la V ^e République ...	126
Section 3. La fonction législative du conseil d'État	127
Section 4. De quelques questions qui peuvent se poser	130
§ 1. Impartialité et indépendance	130
§ 2. Séparation des pouvoirs	132
TITRE 2. Le principe de la légalité	133
Chapitre 1. Analyse du principe de la légalité administrative ...	135
Section 1. Les sources de la légalité	135
§ 1. Les sources écrites de la légalité	135
§ 2. Les sources non écrites de la légalité : l'élargissement de la catégorie des principes généraux du droit ; les principes fondamentaux reconnus par les lois de la République ; les principes et objectifs de valeur constitutionnelle	144
Section 2. Les modalités de l'illégalité	147

Chapitre 2. Les correctifs exceptionnels du principe de la légalité	151
Section 1. Théorie des circonstances exceptionnelles	151
§ 1. Analyse	151
§ 2. Portée et signification de la théorie	153
Section 2. Théorie des actes de gouvernement	154
§ 1. Analyse	154
§ 2. Portée et signification de la théorie	154
§ 3. Domaine des actes de gouvernement	155
Chapitre 3. Les sanctions du principe de la légalité	159
Section 1. La nullité des actes administratifs	159
§ 1. Les actes juridiques	159
§ 2. Les actes matériels	161
Section 2. Le contrôle de la légalité	161
§ 1. Contrôle administratif et contrôle juridictionnel	161
§ 2. Modalités du contrôle juridictionnel	163
§ 3. Un complément du contrôle : du médiateur de la République au défenseur des droits	165
Section 3. Le recours pour excès de pouvoir	168
§ 1. Caractères généraux	169
§ 2. Conditions de recevabilité	171
§ 3. Cas d'ouverture	182
§ 4. La décision du juge dans le recours pour excès de pouvoir	193
TITRE 3. La responsabilité de la puissance publique	195
Chapitre 1. Responsabilité personnelle de l'agent et responsabilité de l'administration	197
Section 1. Responsabilité vis-à-vis des administrés	197
§ 1. Le principe de la distinction de la faute personnelle et de la faute de service	197
§ 2. Régime contentieux	199
§ 3. Le cumul des responsabilités de l'administration et de l'agent ...	200
Section 2. Responsabilité de l'agent vis-à-vis de l'administration ..	203
Chapitre 2. Le régime de responsabilité de l'administration	205
Section 1. Le dommage	206
§ 1. Nature du dommage	206
§ 2. Nature du fait dommageable : responsabilité pour faute et responsabilité sans faute	208
§ 3. Nature de la fonction publique en cause	217

Section 2. La réparation	224
§ 1. Réparations forfaitaires	224
§ 2. Charge de la réparation	225
Section 3. Les régimes législatifs particuliers	226
§ 1. Régimes législatifs de responsabilité élargie	226
§ 2. Régimes législatifs de substitution de responsabilité	230

DEUXIÈME PARTIE – L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE

TITRE 1. Principes d'organisation administrative 239

Chapitre 1. Décentralisation et déconcentration 241

Section 1. La décentralisation : un rapport d'autonomie entre personnes publiques	241
§ 1. Les éléments constitutifs de la décentralisation	241
§ 2. Modalités : décentralisation territoriale et décentralisation par service	246
§ 3. Les autorités administratives et les autorités publiques indépendantes	247
§ 4. Décentralisation et fédéralisme	252
Section 2. La déconcentration : géographie d'une personne publique	254
§ 1. Éléments constitutifs	254
§ 2. Régime juridique	254
Section 3. Détermination des circonscriptions et choix des agents	255
§ 1. Les circonscriptions	255
§ 2. Les agents	256

Chapitre 2. Signification de la décentralisation et de la déconcentration 257

Section 1. Valeur pratique de la décentralisation	257
§ 1. Fondement politique	258
§ 2. Fondement administratif	258
Section 2. Portée pratique et mesure de la décentralisation et de la déconcentration	259

TITRE 2. L'administration locale française 261

Chapitre 1. Formation et évolution historique 263

Section 1. La Révolution	263
Section 2. L'an VIII	264
Section 3. L'évolution depuis l'an VIII	265

Section 4. Les réformes de décentralisation des lois de 1982-1983	267
§ 1. Les structures	267
§ 2. Les contrôles	269
§ 3. Les compétences	270
Section 5. La révision constitutionnelle de 2003	271
Section 6. Les réformes des collectivités locales des années 2010	272
§ 1. Les lois du 16 décembre 2010, 17 mai 2013 et 27 janvier 2014	273
§ 2. Les lois du 16 janvier 2015, du 7 août 2015 et du 8 novembre 2016	275
§ 3. La loi sur le Grand Paris	275
Section 7. Les nouvelles réformes des collectivités territoriales	275
§ 1. Aspects institutionnels et statutaires	276
§ 2. La loi du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique	278
§ 3. La loi dite « loi 3D », décentralisation, différenciation et déconcentration	278

Chapitre 2. Description des principales collectivités

territoriales	281
Section 1. La région	281
§ 1. Le débat du régionalisme	281
§ 2. La réforme de 1964	283
§ 3. Le projet de 1969	283
§ 4. La réforme de 1972	284
§ 5. Les réformes de 1982-2003-2015	285
Section 2. Le département et la commune	287
§ 1. Caractères généraux	288
§ 2. Les autorités administratives	292
§ 3. Les contrôles	300
Section 3. Le régime spécial des collectivités parisiennes	303
§ 1. Le régime antérieur à 1964	304
§ 2. Le régime de la loi du 10 juillet 1964	304
§ 3. Le statut issu des lois de 1975-1976	305
§ 4. Les réformes de 1982	306
§ 5. Le Grand Paris	309
Section 4. Les groupements de collectivités locales	311
§ 1. Historique	311
§ 2. Sources actuelles	313
§ 3. Principes de l'intercommunalité et structures nouvelles	314
§ 4. Chiffres – Le développement de la coopération intercommunale	317
Section 5. Les collectivités locales d'outre-mer	318

TROISIÈME PARTIE – L’ACTION DE L’ADMINISTRATION

TITRE 1. Les moyens d’action de l’administration 327

SOUS-TITRE 1. Les actes unilatéraux de l’administration 329

Chapitre 1. Le pouvoir réglementaire 331

Section 1. Le pouvoir réglementaire du gouvernement 331

§ 1. Délimitation des domaines respectifs de la loi et du règlement .. 332

§ 2. Sanctions de la délimitation des domaines respectifs de la loi
et du règlement 337§ 3. Régime juridique des règlements : premier ministre et président
de la République 338Section 2. Le pouvoir réglementaire des autres autorités
administratives 340

§ 1. Les ministres, chefs de service et autorités locales 340

§ 2. Les autorités administratives indépendantes 340

Chapitre 2. Théorie générale de l’acte administratif unilatéral . 343

Section 1. Caractères de l’acte administratif unilatéral 343

§ 1. Aspect organique : l’auteur de l’acte administratif unilatéral 343

§ 2. La forme de l’acte administratif 344

§ 3. L’autorité juridique de l’acte administratif unilatéral 345

Section 2. L’entrée en vigueur des actes administratifs unilatéraux 349

§ 1. Règles générales 349

§ 2. La non-rétroactivité des actes administratifs 350

Section 3. L’exécution des actes administratifs unilatéraux 351

§ 1. Sanctions pénales 351

§ 2. Sanctions administratives 352

§ 3. L’exécution par la voie administrative 352

§ 4. L’exécution par voie de justice 353

Section 4. Retrait et abrogation des actes administratifs
unilatéraux 354

§ 1. La construction jurisprudentielle 354

§ 2. La codification du code des relations entre le public
et l’administration 358**SOUS-TITRE 2. Le procédé contractuel : théorie des contrats
administratifs 361**

Chapitre 1. Contrat administratif et contrat de droit privé 363

Section 1. Le contrat administratif n’est pas né contrat 363

Section 2. Réification du contrat administratif	364
Section 3. Limites à l'effet relatif du contrat	365
Section 4. Accord de volontés ou exercice d'une compétence	365
Chapitre 2. Identification et identité des contrats administratifs	367
Section 1. Identification des contrats administratifs	368
§ 1. Contrats administratifs par détermination de la loi	368
§ 2. Critères jurisprudentiels	368
Section 2. Identité des principaux contrats administratifs	373
§ 1. Les marchés publics	373
§ 2. Les contrats globaux et les marchés de partenariat	374
§ 3. Des conventions de délégation de service public aux concessions	376
§ 4. Les contrats d'occupation du domaine public	378
§ 5. L'offre de concours	379
Chapitre 3. Le régime juridique des contrats administratifs	381
Section 1. Les sources du droit des contrats administratifs	381
§ 1. Les opérations de codification	382
§ 2. Loi et règlement comme sources du droit des contrats administratifs	383
Section 2. La conclusion des contrats administratifs	384
§ 1. Le régime en vigueur avant le code de 2001	385
§ 2. Les codes des marchés publics de 2001 à 2006	387
§ 3. Le code de la commande publique de 2018	389
Section 3. L'exécution des contrats administratifs	393
§ 1. Les obligations du cocontractant	393
§ 2. Les droits du cocontractant	396
§ 3. Les pouvoirs exorbitants de l'administration	397
Section 4. Du contrat à la contractualisation	399
TITRE 2. Les fins de l'action de l'administration	401
SOUS-TITRE 1. La police administrative	403
Chapitre 1. Définition du pouvoir de police	405
Section 1. Critère du pouvoir de police	405
Section 2. Distinctions	406
§ 1. Police administrative et police judiciaire	406
§ 2. Police administrative générale et polices spéciales	407
§ 3. Pouvoir de police et personnel de police	407

Chapitre 2. Les titulaires du pouvoir de police	409
Section 1. Le Premier ministre	409
Section 2. Le président du conseil départemental	410
Section 3. Le préfet	410
Section 4. Le maire	411
§ 1. Compétences du maire	411
§ 2. Communes à police étatisée	412
§ 3. Personnel de police municipal	412
Section 5. La répartition des compétences de police	413
Chapitre 3. Les limites du pouvoir de police	415
Section 1. Le contrôle du but de police	416
Section 2. Le contrôle des motifs de police	417
Section 3. Le contrôle des moyens de police	418
Chapitre 4. Les aggravations exceptionnelles des régimes de police	419
Section 1. Les régimes généraux législatifs	419
Section 2. Le régime de l'état de siège (L. 9 août 1849 et 3 avril 1878)	420
§ 1. Compétences	420
§ 2. Pouvoirs exceptionnels	420
§ 3. Compétence des tribunaux militaires	421
Section 3. Le régime de l'état d'urgence (L. 3 avril 1955)	421
Section 4. L'état d'urgence sanitaire	422
Section 5. La théorie jurisprudentielle des pouvoirs de guerre et des circonstances exceptionnelles	424
SOUS-TITRE 2. Les services publics	425
Chapitre 1. Les modes de gestion des services publics	427
Section 1. Les services publics à gestion publique	428
§ 1. Le service public en régie	428
§ 2. L'établissement public	430
§ 3. Les personnes publiques spéciales autres que les établissements publics	439
Section 2. La gestion des services publics par des personnes privées	442
§ 1. De la délégation de service public au nouveau droit des concessions	442

§ 2. La gestion des services publics par les organismes privés en dehors d'un contrat	453
§ 3. La gestion des services publics par des entreprises de droit privé contrôlées par les personnes publiques	454
Chapitre 2. Le fonctionnement du service public	463
Section 1. L'utilisateur des services publics administratifs	464
§ 1. Situation juridique	464
§ 2. Contentieux	464
Section 2. L'utilisateur des services publics industriels ou commerciaux	465
§ 1. Situation juridique	465
§ 2. Contentieux	465
§ 3. Droit de l'administration de modifier la situation de l'utilisateur	467
SOUS-TITRE 3. La régulation comme nouveau mode d'administration	469
Section 1. Identité de la régulation	470
Section 2. Définition de la régulation	472
§ 1. La régulation des marchés : la notion matérielle de régulation ..	472
§ 2. La régulation au sens formel : la régulation au sens large	474
Section 3. Le contentieux des actes de régulation	476
 QUATRIÈME PARTIE – LA FONCTION PUBLIQUE	
Chapitre 1. Fonctionnaires et agents publics	489
Section 1. Définition de l'agent public	490
§ 1. L'agent public, employé d'une personne publique	491
§ 2. Les agents publics des services publics administratifs	492
§ 3. La situation des agents des services publics industriels et commerciaux	493
Section 2. Définition et critère du fonctionnaire	
Autres catégories d'agents publics	495
§ 1. Définition du fonctionnaire	495
§ 2. Les agents non titulaires	497
Section 3. Fonction publique et droit de l'Union européenne	503
Chapitre 2. Nature juridique de la situation de l'agent public ..	507
Section 1. Une situation légale et réglementaire du fonctionnaire .	507
§ 1. Historique	507
§ 2. Droit actuel	508

Section 2. Cas des agents publics non fonctionnaires	508
Section 3. Principales conséquences de la situation juridique du fonctionnaire	509
§ 1. La nature juridique de l'acte de nomination	509
§ 2. Les caractéristiques juridiques de la rémunération du fonctionnaire	510
Chapitre 3. Le régime juridique de la fonction publique	515
Section 1. L'organisation générale de la fonction publique	518
§ 1. Organes centraux	518
§ 2. Organes internes	520
Section 2. La carrière du fonctionnaire	522
§ 1. Recrutement	522
§ 2. Avancement	524
§ 3. Cessation définitive des fonctions	524
Section 3. Les obligations générales des fonctionnaires	525
Section 4. Le fonctionnaire et les libertés publiques	528
§ 1. La liberté d'opinion	529
§ 2. La liberté de groupement	529
§ 3. Le droit de grève	530
Section 5. La répression disciplinaire	532
§ 1. Nature de la répression disciplinaire	532
§ 2. Les fautes disciplinaires	533
§ 3. Les sanctions disciplinaires	533
§ 4. La procédure disciplinaire	534
§ 5. La question de la prescription de l'action disciplinaire	534

CINQUIÈME PARTIE – LES BIENS PUBLICS

TITRE 1. Le droit de la propriété publique	541
SOUS-TITRE 1. La notion de propriété publique	543
Section 1. L'affirmation d'un droit de propriété des personnes publiques sur leurs biens	544
§ 1. Arguments dans le sens de la propriété	544
§ 2. Consécration de la propriété publique par le code du 21 avril 2006	545
Section 2. Le régime de la propriété publique	549
§ 1. L'incessibilité à vil prix de la propriété publique	550
§ 2. L'insaisissabilité des biens publics	552

SOUS-TITRE 2. Les propriétés publiques : Domaine public – Domaine privé	555
Chapitre 1. La distinction du domaine public et du domaine privé	557
Section 1. Origine de la distinction du domaine public et du domaine privé	558
§ 1. L'héritage de l'Ancien Régime	558
§ 2. La systématisation doctrinale depuis le ^{xix} ^e siècle	559
Section 2. Critère actuel de la distinction du domaine public et du domaine privé	561
§ 1. Critère général	561
§ 2. Qualifications légales spéciales	564
§ 3. Mise en œuvre de la distinction du domaine public et du domaine privé	565
Chapitre 2. Les biens du domaine public	567
Section 1. La propriété des collectivités publiques sur les biens de leur domaine public	568
§ 1. La propriété d'une personne publique : condition de la domanialité publique	568
§ 2. Les personnes publiques propriétaires de dépendances du domaine public	569
Section 2. L'affectation des biens du domaine public à une utilité publique	572
§ 1. La domanialité publique résultant de l'affectation à l'usage direct du public	573
§ 2. La domanialité publique résultant de l'affectation aux services publics	575
Chapitre 3. Les biens du domaine privé	581
Section 1. Le domaine privé en général	581
§ 1. Domaine privé par absence des critères de la domanialité publique	581
§ 2. Domaine privé par détermination de la loi	582
Section 2. Le cas des forêts	584
SOUS-TITRE 3. Le régime juridique du domaine public	587
Chapitre 1. L'inaliénabilité et l'imprescriptibilité du domaine public	591
Section 1. L'inaliénabilité du domaine public	591
§ 1. Origine	591

§ 2. La règle actuelle d'inaliénabilité : expression et autorité	592
Section 2. L'imprescriptibilité du domaine public	603
Chapitre 2. Les utilisations du domaine public	605
Section 1. Classifications	605
§ 1. Usage commun et utilisations privatives	605
§ 2. Usage normal et utilisations compatibles	605
§ 3. Combinaisons	606
Section 2. Pouvoirs de l'administration et droits des administrés ..	606
§ 1. Droits déterminés par l'affectation et l'usage fait du domaine ...	606
§ 2. Élargissement des pouvoirs de l'administration	607
§ 3. Absence de principe de gratuité du domaine public	608
Section 3. Situation juridique des usagers du domaine public	609
§ 1. Situation légale et réglementaire ou situation contractuelle ? ...	609
§ 2. Situation de droit public ou de droit privé ?	609
TITRE 2. L'expropriation pour cause d'utilité publique	611
Chapitre 1. Les conditions d'emploi de l'expropriation	613
Section 1. Les titulaires du pouvoir d'exproprier	613
Section 2. Les biens susceptibles d'expropriation	614
Section 3. Les buts légitimes de l'expropriation : la notion d'utilité publique	614
§ 1. L'expropriation limitée à la constitution du domaine public ou à la réalisation d'un ouvrage public	615
§ 2. L'expropriation étendue à la notion d'intérêt général	615
Section 4. Les bénéficiaires de l'expropriation	617
Chapitre 2. La procédure de l'expropriation	619
Section 1. La phase administrative	620
§ 1. L'enquête préalable	620
§ 2. La commission du débat public et la participation du public en matière environnementale	621
§ 3. La déclaration d'utilité publique	624
§ 4. La déclaration de projet	625
§ 5. L'arrêté de cessibilité	626
Section 2. La phase judiciaire	626
§ 1. L'ordonnance d'expropriation	626
§ 2. La fixation de l'indemnité	627
§ 3. Issue de l'expropriation	628
§ 4. Droit de rétrocession et indemnisation	628

TITRE 3. Les travaux publics	633
Chapitre 1. La notion de travail public	635
Section 1. Un travail immobilier	635
Section 2. Un travail dans l'intérêt général	636
Section 3. Un travail pour le compte d'une personne publique	637
Section 4. Le caractère extensif de la notion de travail public	638
Section 5. La notion d'ouvrage public	639
Chapitre 2. Le régime des travaux publics	643
Section 1. Les modes d'exécution des travaux publics	643
§ 1. La régie	643
§ 2. La concession	643
§ 3. Le marché ou entreprise	644
Section 2. Les prérogatives de l'administration dans l'exécution des travaux publics	644
§ 1. La règle d'intangibilité de l'ouvrage public et les conditions de sa mise en œuvre	645
§ 2. L'occupation temporaire (L. 29 décembre 1892)	646
Section 3. Les responsabilités de l'administration à l'occasion des travaux publics (renvoi)	647
Section 4. Le contentieux des travaux publics	647
Index alphabétique des matières	649

